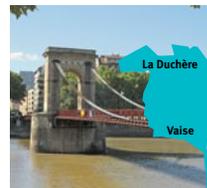


# La lettre de Pierre-Alain Muet

VOTRE DÉPUTÉ  
DE LA DEUXIÈME  
CIRCONSCRIPTION  
DE LYON



► CROIX ROUSSE PLATEAU ET PENTES ► PRESQU'ÎLE ► LA DUCHÈRE ► VAISE ► QUAI GILLET ► SAINT-RAMBERT ► VERGOIN

1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2015

*Madame, Monsieur,*

## Pour me rencontrer

Mon assistante  
parlementaire  
Gwenaëlle Bettin  
vous accueillera au  
04 78 27 37 29 pour  
prendre rendez-vous.

## Pour visiter l'Assemblée ou assister aux débats

Mon assistante  
parlementaire  
à l'Assemblée  
Sophie Waldteufel  
vous accueillera au  
01 40 63 69 02.

Le 11 janvier, en réaction aux attentats odieux des jours précédents, quatre millions de Français sont descendus dans la rue pour défendre la démocratie, la République, la laïcité, la liberté de penser, de dire, de croire ou de ne pas croire. Alors que certains évoquaient un pays déchiré et désabusé, la France a révélé les trésors de conviction et de fraternité dont elle est capable lorsque l'essentiel est en jeu. Le Président de la République et le gouvernement ont fait face avec autorité et fermeté et apporté les réponses qu'attendaient nos concitoyens en matière de sécurité.

La force de ce grand moment collectif nous oblige. Elle nous appelle à l'unité autour des valeurs de la République. Une unité qui respecte la délibération, la confrontation des idées, le débat démocratique, le rôle du Parlement, loin du faux consensus selon lequel il n'existerait qu'une seule réponse possible aux grands défis de notre époque.

Les valeurs sur lesquelles je me suis engagé lors de la campagne sont plus que jamais d'actualité : une France qui porte en elle un message universel, qui refuse le repli sur soi, qui croit à la culture, qui fait de l'éducation le ciment de la République, qui n'accepte pas de voir notre continent s'enfoncer dans le chômage, la récession, la déflation et l'aggravation des inégalités.

Ces valeurs ont guidé mon action et mes interventions tout au long de ces années, à l'Assemblée nationale, mais aussi dans des enceintes internationales : au sein de l'OCDE dont je suis le correspondant pour l'Assemblée nationale, aux réunions annuelles des Parlements de l'Union européenne où j'ai plaidé inlassablement pour que l'Union mette fin aux politiques absurdes qui ont conduit à la récession. Une récession qui, en laissant les pays les plus fragiles s'enfoncer dans une crise sans précédent, est la négation d'un projet européen qui avait su tout au long de l'après-guerre intégrer et tirer vers le haut tous les peuples qui la rejoignaient.

*Pierre-Alain Muet*



Mail :  
[pamu@assemblee-nationale.fr](mailto:pamu@assemblee-nationale.fr)  
Site : [pierreainmuet.fr](http://pierreainmuet.fr)

Permanence :  
2 place Louis Pradel 69001 Lyon  
Tél : 04 78 27 37 29





Depuis 3 ans, notre pays, comme l'ensemble de l'Europe, subit une récession profonde qui engendre un chômage massif et une stagnation de la production.

Cette situation résulte de l'effondrement de la demande engendré par la généralisation en Europe des politiques d'austérité budgétaire et de baisse du coût du travail. Ce cocktail de politique économique, qui peut être efficace pour réduire les déficits et rétablir la compétitivité quand un pays est seul à le pratiquer, conduit à des catastrophes quand tous le mettent en œuvre.

Les politiques d'austérité menées dans tous les pays font s'effondrer la croissance, annulant ainsi les effets attendus sur les déficits publics. De même, les gains de compétitivité résultant des baisses de coût du travail se neutralisent quand tous les pays le font ; le seul résultat est la déflation, c'est-à-dire la baisse généralisée des prix. C'est la réplique, 80 ans plus tard, de ce qui s'était produit dans les années 30 avec les politiques de déflation en Europe.

Comme je l'ai exprimé depuis plus d'un an dans de nombreuses enceintes nationales et internationales, il y a urgence à changer radicalement l'orientation des politiques économiques européennes pour retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi.

De même, lors d'entretiens avec le Président de la République et avec le Premier ministre, puis dans les débats budgétaires à l'Assemblée, j'ai plaidé pour un rééquilibrage d'un pacte de responsabilité mal adapté à la situation conjoncturelle. Ma conviction profonde, exprimée dès l'été 2013 en conclusion d'un ouvrage sur la politique économique de la gauche, *Le bon chemin*, était que la récession qui s'aggravait en Europe appelait, non seulement une réorientation des politiques européennes, mais aussi un effort massif dans notre pays en direction de l'emploi des jeunes (apprentissage, emplois d'avenir) et de l'investissement, pour inverser la courbe du chômage. Car en redonnant de la confiance et du revenu, la création volontariste d'emplois contribue à sortir de la récession.

### Conviction

*De mes travaux d'économiste, je tire la conviction « qu'en économie, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises mesures, tout dépend de l'environnement et de la conjoncture ». Ainsi une politique univoque de l'offre n'est pas le remède le plus pertinent dans une situation d'effondrement de la demande, comme aujourd'hui. •*

### Optimisation fiscale

*Dans un rapport parlementaire, j'ai fait des propositions pour lutter contre l'optimisation fiscale abusive des multinationales qui exploitent les failles des législations nationales pour ne payer aucun impôt dans aucun pays. Les propositions concernant la France ont été adoptées dans le Budget pour 2014. •*

### Emploi, apprentissage, investissement

*Tout au long des débats budgétaires, j'ai plaidé pour accroître l'apprentissage, les emplois d'avenir et soutenir l'investissement des collectivités locales. •*

### Grèce

*Dans mon intervention à Bruxelles à la conférence interparlementaire européenne de février 2015, j'ai souligné que « les contraintes imposées à la Grèce par la Troïka sont aux antipodes de la solidarité qui a toujours été la marque de la construction européenne » et plaidé pour que le message du peuple grec soit entendu. •*

### Travail du dimanche

*Comme en 2009, je reste défavorable à son extension car il faut préserver un temps commun pour la vie familiale, associative, sportive, culturelle ou spirituelle. En développant les grandes surfaces commerciales au détriment du commerce de centre-ville, elle remet en cause la politique que j'ai conduite à Lyon pour préserver le commerce de proximité. •*

## CULTURE : UN INVESTISSEMENT FONDAMENTAL

Dans ces années difficiles où nous devons réduire les déficits publics, j'ai inlassablement plaidé, comme rapporteur du budget de la culture, pour que ce budget soit sanctuarisé. Car les financements alloués à la culture constituent des investissements fondamentaux d'une société, au même titre que ceux consacrés au système éducatif, à l'enseignement supérieur et à la recherche.

C'est grâce à l'action publique que nous avons gardé un réseau de libraires actif et que la vitalité du cinéma français se maintient là où le cinéma européen s'est effondré. De même, si la création se perpétue dans le spectacle vivant, c'est grâce au soutien public à la création et à ce que je considère comme l'un des acquis fondamentaux de l'exception culturelle française : le régime des intermittents du spectacle. En outre, les artistes, comme les scientifiques, ont non seulement une

mission de création mais aussi une mission d'éducation, laquelle devrait être mieux reconnue dans le régime des intermittents. Au moment où nous relançons l'éducation artistique à l'école partout en France, il est important qu'un plus grand nombre d'heures d'enseignement puissent être prises en compte au titre de ce régime.

Parce que l'art contribue de façon majeure au capital social d'une nation et en constitue le ciment le plus fondamental, c'est un investissement encore plus indispensable en temps de crise.



### Mon action à Lyon

*J'ai soutenu dans le cadre de la réserve parlementaire près de 30 structures culturelles dans la circonscription (théâtres, festivals, centres de création musicale, MJC dans le cadre de la Biennale de la danse ...) et suis intervenu à de nombreuses réunions et colloques pour défendre la culture et le régime des intermittents à Lyon et en Rhône-Alpes.*



## L'ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ NATIONALE

En 2015, le budget de l'Éducation est redevenu le premier budget de la nation, traduisant l'importance accordée depuis plus de deux ans à la jeunesse et à la refondation de l'école de la République. Suite au vote de la loi de 2013, de nombreux chantiers ont été engagés, qu'il s'agisse de la priorité donnée au primaire, de la refonte de l'éducation prioritaire, de

la remise en place de la formation des enseignants, de la scolarisation des enfants de moins de trois ans dans les territoires les plus défavorisés ou encore du retour à la semaine de quatre jours et demi dans l'intérêt même des élèves. C'est pour réaliser cette ambition qu'a été prévue la création de 60 000 postes en cinq ans.



### Mon action à Lyon

*A plusieurs reprises, je suis allé à la rencontre d'élèves de primaire et secondaire pour présenter l'Assemblée nationale et la fonction de député au sein des établissements.*

*Plusieurs classes d'écoles, lycées et collèges bénéficient chaque année de la réserve parlementaire pour effectuer des visites de l'Assemblée nationale ou participer au Parlement des enfants.*

*Enfin, j'ai soutenu des actions éducatives dans le domaine artistique ou sportif, par exemple en 2014 pour la mise en place de 14 projets artistiques et culturels avec les écoles et les centres sociaux organisés par le Théâtre de la Croix-Rousse ou en 2013 pour la formation des jeunes par l'AS Duchère.*

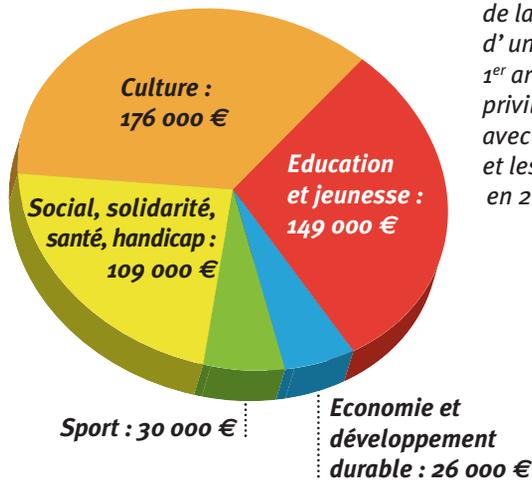
**A votre écoute**

Je reçois chaque semaine à ma permanence, les lundis et vendredis en général, toutes les personnes qui le souhaitent, pour les écouter et les accompagner si besoin dans leurs démarches.

**La réserve parlementaire**

Comme chaque député, j'ai la possibilité de solliciter la « réserve parlementaire », qui permet aux parlementaires de soutenir des investissements de proximité décidés par les collectivités locales et des activités menées par les associations (Pour en savoir plus sur le mécanisme de la « réserve parlementaire », consulter le site de l'Assemblée nationale : [assemblee-nationale.fr](http://assemblee-nationale.fr))

- Ce graphique illustre la répartition de la réserve parlementaire par grands axes d'action des subventions pour les années 2013-14-15 dans la circonscription.



- Vous trouverez sur mon site : [pierreainmuet.fr](http://pierreainmuet.fr) une information complète sur les structures et associations bénéficiaires pour les années 2013, 2014, 2015.
- Pour solliciter une subvention : appeler, avant le 15 septembre de chaque année, Gwenaëlle Bettin au 04 78 27 37 29 pour présenter votre association et votre projet. Après instruction du dossier, elle vous accompagnera dans les étapes suivantes. Les subventions sont votées lors de la discussion budgétaire d'octobre pour une attribution au printemps de l'année suivante.

**Réunions publiques**

J'ai participé à de nombreuses réunions concernant la crise, l'économie, l'Europe, l'impôt, la citoyenneté, mais également des lois en cours de discussion à l'Assemblée. Ainsi, la présentation en janvier 2015 de la Loi d'adaptation de la société au vieillissement, lors d'une réunion publique en mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement, a été un moment privilégié de dialogue et de débat avec les habitants, les associations et les professionnels avant l'examen en 2<sup>ème</sup> lecture de la loi.

La Loi instituant le mariage pour tous restera le grand texte d'égalité du quinquennat. Cette loi qui ne retire aucun droit mais en ajoute à des familles homoparentales et à des enfants qui n'en avaient pas, permet de protéger tous les enfants et toutes les familles sous la même loi de la République.

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité entre les femmes et les hommes aborde l'égalité dans toutes ses dimensions : égalité professionnelle, lutte contre la précarité, protection des femmes contre les violences, parité en politique et dans les responsabilités sociales et professionnelles. Ma suppléante, Thérèse Rabatel, adjointe au maire de Lyon en charge de l'égalité Femmes-Hommes et des personnes en situation de handicap a mené de nombreuses actions anticipant pour Lyon certaines dispositions de cette loi. •



Pays organisateur de la prochaine Conférence sur le Climat à Paris à la fin d'année 2015, la France se doit d'être exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique. La feuille de route environnementale présentée en février et la loi sur la transition énergétique en cours de discussion impulsent une profonde transformation de notre modèle de développement avec le plafonnement de la production nucléaire, la montée en charge des énergies renouvelables, le développement des économies d'énergie et des modes de transports durables.

**MÉTROPOLE DE LYON**



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Communauté Urbaine de Lyon a fait place à la Métropole de Lyon qui résulte de la fusion de la Communauté urbaine de Lyon et du Conseil général du Rhône sur les 59 communes qui composent le territoire du Grand Lyon.

La Loi du 27 janvier 2014 créant la métropole de Lyon est une avancée décisive dans la reconnaissance du rôle des grandes agglomérations dans le paysage institutionnel français. En mêlant les compétences d'aménagement urbain du Grand-Lyon et les compétences sociales du département - l'urbain et l'humain -, la métropole constitue une collectivité territoriale de plein exercice à la dimension de notre époque.